

# Cornèrcard Visa Prepaid.

## Qu'est-ce qu'une Cornèrcard Visa Prepaid et comment l'activez-vous?

C'est une carte prépayée Cornèrcard utilisable partout en ligne et dans les points de vente où Visa est accepté et à la condition qu'elle soit préalablement associée à un appareil compatible (par exemple, via Samsung Pay, FitBit Pay et Garmin Pay).

La carte doit être activée avant de pouvoir être utilisée. Pour cela, il suffit d'envoyer un SMS au +41 76 601 30 10 avec la commande «activer + numéro d'activation + les quatre derniers chiffres de la carte» (exemple SMS: «activer 1200012345678 0000») ou contacter notre Hotline 0900 90 41 41 (CHF 1.90 / min. du réseau fixe). Le numéro d'activation est disponible avec le numéro de la carte.

Vous recevrez une confirmation d'activation par SMS peu de temps après l'enregistrement.

## Comment consulter le solde de la Cornèrcard prépayée?

Vous avez le choix entre différentes solutions pour consulter le solde de votre Cornèrcard prépayée:

- **Internet:** [your.cornercard.ch/more](http://your.cornercard.ch/more)
- **SMS:** «solde + les 4 derniers chiffres de votre carte» au +41 76 601 30 10
- **Téléphone:** Hotline 0900 90 41 41 (CHF 1.90 / min. du réseau fixe)

Exemple SMS: «solde 0000»

## Comment faire bloquer/débloquer la Cornèrcard prépayée?

Pour bloquer/débloquer votre Cornèrcard prépayée, envoie l'ordre «block + les 4 derniers chiffres de votre carte» ou «unblock + les 4 derniers chiffres de votre carte» au +41 76 601 30 10.

## Pendant combien de temps la Cornèrcard prépayée est-elle valable?

La durée de validité de votre Cornèrcard prépayée est indiquée avec le numéro de la carte (Exp date).

À échéance de la durée de validité de la carte, votre solde ne sera pas remboursé.

## Quels sont les frais liés à la Cornèrcard prépayée?

Aperçu des frais	
Réponse aux consultations par SMS	CHF 0.60
Frais de traitement monnaies étrangères	2 %
Hotline Callcenter	CHF 1.90/min. du réseau fixe
Les frais pour l'ouverture du dossier pour la gestion du solde	CHF 25
Les frais de gestion du solde	CHF 2/mois

## Quels sont les plafonds liés à la Cornèrcard Visa prépayée?

Plafonds	
Limite de recharge	CHF 150
Limite de dépenses en Suisse	Solde
Par transaction sur Internet dans l'Union Européenne	CHF 50
Solde cumulé pour les cartes actives	CHF 1'500*

\* Il est possible d'activer plusieurs cartes pour autant que le solde cumulé ne dépasse pas la limite

## Informations importantes

Votre nom ne figure pas sur la carte. Si on vous le demande, ce qui est souvent le cas lorsque vous faites du shopping sur internet, vous pouvez indiquer votre prénom et votre nom dans le champ «Titulaire de la carte».

**Le contenu de cette page fait partie intégrante des conditions générales, qui sont disponibles au verso.**

**La hotline 0900 90 41 41 (CHF 1.90 / min. du réseau fixe) est à votre disposition pour toute question relative à la Cornèrcard carte cadeau.**

Cornèrcard – Easy 05.2020

## Conditions générales pour les cartes prépayées de la Cornèr Banque SA (chargement unique)

### 1. Généralités / activation de la carte

La Cornèr Banque SA (ci-après «Banque») délivre une Cornèrcard prépayée (ci-après «carte») au nom du requérant (ci-après «Titulaire»).

La carte peut être obtenue en collaboration avec Sweepay SA, Zoug, auprès de divers points de vente en Suisse (ci-après «POS»). La carte reste propriété de la Banque. Les POS agissent par rapport à la Banque en tant qu'agent du Titulaire en recevant et transférant à la Banque les montants destinés à être versés sur la Carte. D'autre part, les POS agissent également en tant qu'agent de la Banque en tenant, sur mandat de la Banque, à disposition des Titulaires les Cartes auprès de leurs points de vente. Le Titulaire doit scrupuleusement conserver la carte et la protéger contre l'appropriation illicite par des tiers non autorisés. Le Titulaire répond de toutes les obligations découlant de l'utilisation de la carte et des présentes conditions générales. Le Titulaire est responsable de toutes les conséquences résultant du non-respect de l'obligation de protection de la carte.

Le Titulaire peut acquérir la carte auprès d'un POS, en payant à les POS les frais d'émission et le montant à charger. Les POS transfèrent les sommes encaissées à la Banque. Avant de pouvoir utiliser la carte chargée, le Titulaire doit activer la carte en suivant les instructions d'activation figurant au verso des présentes conditions générales.

Le Titulaire doit fournir son numéro de téléphone portable au cours du processus d'activation. Si le Titulaire remet la carte à une tierce personne sous forme de cadeau, cette personne est considérée comme le Titulaire et automatiquement soumise aux présentes conditions générales (qui sont disponibles sur le site Internet [your.cornercard.ch/easy](http://your.cornercard.ch/easy)). La Banque peut refuser l'activation de la carte, en particulier pour des motifs d'ordre juridique. Dans ce cas, la Banque rembourse au Titulaire le montant déjà chargé.

### 2. Limite de dépenses

La carte peut être utilisée jusqu'à concurrence du montant chargé. La limite de dépenses diminue progressivement avec l'utilisation de la carte. Il est interdit de dépasser la limite de dépenses fixée. Si la limite de dépenses est néanmoins dépassée, le Titulaire s'engage à rembourser immédiatement et intégralement le montant excédant la limite.

### 3. Utilisation de la carte

Le Titulaire est autorisé à acquérir des marchandises et des services auprès des partenaires commerciaux affiliés, pour autant que ces derniers soient équipés du système d'acceptation électronique prévu pour les cartes Visa. **Les retraits en argent liquide à des distributeurs automatiques de billets ne sont pas autorisés.** Les partenaires commerciaux affiliés peuvent demander une pièce d'identité. Le Titulaire reconnaît la validité des transactions qu'il a effectuées, sans signature, avec la carte ou avec les données de la carte (sur internet). Le Titulaire autorise la Banque, de manière irrévocable, à payer ces montants au partenaire commercial affilié. Il devient le débiteur de la Banque des montants que celle-ci a versés. La Banque se réserve le droit de ne pas honorer les documents non-conformes aux présentes conditions générales.

La carte a uniquement la fonction de moyen de paiement sans argent liquide. La Banque n'assume aucune responsabilité quant aux transactions conclues avec la carte. Le Titulaire reconnaît en particulier que la Banque n'est pas responsable si la carte n'était pas acceptée pour une raison ou une autre, intégralement ou partiellement, par les partenaires commerciaux affiliés. Il reconnaît en outre que la Banque n'est pas responsable de leurs prestations et renonce à toute objection envers elle concernant les documents eux-mêmes et/ou les utilisations de la carte y relatives, même si la livraison ou la prestation de services n'est pas fournie ou l'est avec retard. En cas de litige ou de réclamation de toute nature au sujet de marchandises ou de services, ainsi que pour exercer un droit quelconque concernant ces marchandises ou services, le Titulaire doit donc s'adresser exclusivement aux partenaires commerciaux affiliés. La carte doit être uniquement utilisée pour des transactions légales.

### 4. Traitement des transactions/vérification du solde

Toutes les acquisitions et autres transactions effectuées au moyen de la carte ou des données y relatives, de même que les versements, sont traités sur la base de la valeur à leur date de comptabilisation. Pour les dépenses effectuées dans une autre devise, le Titulaire accepte le change appliqué par la Banque.

Le Titulaire peut à tout moment consulter le solde de sa carte via Internet, par SMS ou par téléphone (description détaillée au verso des présentes conditions générales). Le solde englobe toutes les transactions qui ont été notifiées à la Banque.

### 5. Validité de la carte / Résiliation de la carte / Gestion du solde résiduel

La carte est valable jusqu'à la date imprimée sur celle-ci. Dans le cas où le Titulaire a l'intention de ne plus utiliser la carte, il peut la résilier avec effet immédiat. **Tout solde résiduel ne peut pas être remboursé.** Une fois que la carte n'est plus valide, la Banque ouvre un dossier pour la gestion du solde résiduel et déduit les premiers frais pour son ouverture (conformément au tableau figurant au verso des présentes conditions générales). Ce dossier sera géré pendant toute la période requise par la loi. La banque facture les frais de la gestion du dossier (conformément au tableau figurant au verso des présentes conditions générales) au Titulaire.

### 6. Perte de la carte

La carte n'est pas remplacée en cas de perte ou de vol.

### 7. Blocage de la carte

La Banque se réserve à tout moment le droit de bloquer et/ou de retirer la carte sans préavis, sur la base de son jugement inattaquable, sans être tenue d'en indiquer les motifs. La Banque décline toute responsabilité pour les conséquences que pourrait subir le Titulaire à la suite du blocage et/ou du retrait de la carte. L'utilisation de la carte après son blocage est illicite et peut faire l'objet de poursuites judiciaires, étant entendu que les obligations qui en découlent pour le Titulaire restent inchangées. La Banque se réserve le droit de communiquer aux partenaires commerciaux affiliés toutes les informations dont ils ont besoin pour récupérer directement leur crédit auprès du Titulaire.

### 8. Frais

Tous les frais perçus en relation avec l'utilisation de la carte (consultations par SMS, conversations téléphoniques avec le Callcenter, frais pour transactions en monnaies étrangères, etc.) figurent au verso des présentes conditions générales. Le Titulaire certifie qu'il a pris connaissance de ces frais et qu'il les accepte sans réserve.

### 9. Respect des dispositions légales/échange d'informations

Le Titulaire reconnaît et accepte qu'il est seul responsable, dans le cadre de ses relations commerciales avec la banque, de respecter toutes les dispositions légales et réglementaires, notamment celles de **nature fiscale**, qui lui incombent aux termes de la législation du pays dans lequel se trouve son lieu de résidence ou de domicile, ou de manière générale aux termes de la législation de tous les pays dans lesquels il est tenu de **payer des impôts sur les avoirs versés ou déposés sur sa propre carte**. La banque décline toute responsabilité dans ce domaine. S'il a un doute sur ces obligations, le Titulaire doit demander conseil à son expert en la matière. Le Titulaire est rendu attentif au fait que la banque peut être tenue, dans le cadre d'accords stipulés par la Suisse avec des États tiers et qui se basent sur des requêtes individuelles ou collectives correspondantes ou sur un standard reconnu sur le plan international comme celui d'échange automatique d'informations, de transmettre des informations concernant les cartes de paiement aux autorités fiscales suisses ou étrangères compétentes.

### 10. Traitement des données/recours à des tiers/autres dispositions

Pour des raisons de contrôle de qualité et de sécurité, la banque est autorisée à enregistrer ses conversations téléphoniques avec le Titulaire, à les stocker sur des supports de données et à les conserver durant un an. Le Titulaire confirme en outre l'exactitude des indications fournies au cours du processus d'enregistrement et autorise la banque à recueillir auprès des administrations et autorités compétentes (office des poursuites, contrôle des habitants), de son employeur, de ses banques et du Centre d'informations de crédit (ZEK) toutes les informations concernant l'adresse actuelle, la capacité de paiement nécessaires à l'étude de sa demande de carte. Le Titulaire accepte que, même en cas de transactions ayant lieu en Suisse, les données soient transmises à la banque par le biais des réseaux internationaux de cartes de crédit. La banque est autorisée à faire appel à des entreprises partenaires ou à des tiers en Suisse ou à l'étranger dans le cadre de ses tâches administratives ou autres liées à la demande ou à l'utilisation de la carte, aux programmes de fidélité ou à d'autres prestations en rapport avec la carte (par exemple l'examen de la demande, la production et la personnalisation de la carte, la gestion du contrat incluant l'impression et l'envoi de la correspondance, les services en ligne, l'encaissement, la communication avec les clients, le calcul des risques de crédit, le trafic des paiements, IT), ainsi qu'à transmettre des données des Titulaires à l'étranger, pour autant qu'une protection adéquate des données soit assurée. La banque ou les tiers mandatés par la banque est/sont autorisée/s autorisés à enregistrer, à traiter et à utiliser les données concernant le Titulaire et les transactions, en particulier à des fins de marketing et d'étude de marché et pour établir des profils de clients. Le Titulaire bénéficie ainsi d'un suivi personnalisé ainsi que d'offres et d'informations sur mesure concernant les produits et prestations de la banque. Les données suivantes sont notamment traitées: données sur le Titulaire, les transactions effectuées avec la carte et les prestations supplémentaires ou accessoires. **Des précisions concernant la politique de la banque en matière de protection des données sont disponibles sur [cornercard.ch/dataprotection](http://cornercard.ch/dataprotection).**

*La banque peut offrir en cession et transférer, intégralement ou partiellement, à des tiers en Suisse ou à l'étranger les droits découlant pour elle du présent contrat (de l'utilisation de la carte, cotisation annuelle, etc.). Elle a la faculté de rendre en tout temps accessibles aux tiers les informations et les données en rapport avec le présent contrat. Dans le cas où lesdits tiers ne seraient pas soumis au secret bancaire suisse, la transmission des informations et données aura lieu seulement s'ils s'obligent à les maintenir secrètes et à respecter la même obligation aux éventuels ultérieurs partenaires commerciaux (les informations et les données rendues accessibles aux tiers servent en principe exclusivement à la réalisation et au recouvrement de créances en suspens).*

Le Titulaire confirme qu'il a lu le contenu des présentes Conditions Générales ainsi que de l'aperçu des frais au verso, l'a compris et l'accepte sans réserve en activant la carte. Une copie des présentes Conditions Générales lui est remise en même temps que la carte. La signature et/ou l'utilisation de la carte constituent/ constitue aussi une confirmation supplémentaire de l'acceptation des Conditions Générales.

### 11. Modification des Conditions Générales/Droit applicable et for juridique

La Banque se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales et de publier la nouvelle version sur son site web. Les modifications sont considérées comme approuvées si le Titulaire n'émet aucune objection dans les 30 jours à compter de la date de la communication.

**Tous les rapports juridiques entre le Titulaire et la Banque sont régis par le droit suisse. Le lieu d'exécution, le for de la poursuite pour les Titulaires domiciliés à l'étranger, ainsi que le for juridique exclusif pour toutes les procédures sont Lugano, Suisse, sous réserve de dispositions impératives du droit suisse. La Banque se réserve toutefois le droit de poursuivre en justice le Titulaire auprès du tribunal de son lieu de domicile ou de tout autre tribunal compétent.**

Cornèrcard – Easy 05.2020